

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 3 octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DAC 314 Signature d'un contrat (4.000 euros) portant sur la cession de droits d'auteur avec Mme X, illustratrice.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose la signature d'un contrat portant sur la cession de droits d'auteur avec Mme X, illustratrice, demeurant 7 rue de Vitré 35130 La Guerche de Bretagne ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1: Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le contrat portant cession de droits d'auteur avec Madame X, illustratrice, dont le texte est joint en annexe de la présente délibération.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 4.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2018 de la Ville de Paris, nature 6288 et 6581, rubrique 313.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO